



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172149

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2026

ÉDITÉ LE 05/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 21/08/2023

0

Raison sociale : MATHIS RAPHAEL

22 RUE DES VOSGES

67650 DAMBACH-LA-VILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SCHILTIGHEIM 00001 18 670

Siret : 525 401 329 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4206191

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 167180239 M 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 167180239 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 88 92 84 04

Portable : 06 86 17 32 54

Fax :

Site Internet :

E-mail : mathisraphael67@gmail.com

Responsabilité légale :

MATHIS RAPHAEL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.